

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2012

L'après-midi 2012 et le jeudi 26 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Laurence COSTA, Houria GOMEZ, Jeannine GUIGON, Nicole VESSIERES.

Messieurs, Jean-Paul NEUF-MARS, André ŒIL, Roger OUVRIER-BONNAZ.

Absente : Madame Laurence CLOT.

Absents excusés : Madame Maryline WAGNER. Messieurs Michel DONOLATO, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE.

Pouvoir a été donné par Monsieur Michel DONOLATO à Monsieur Jean-Paul NEUF-MARS.

Madame Laurence COSTA a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Avenant n°1 travaux aménagement de l'Espace de Leyne pour lot n°3

(Forage, fontainerie, arrosage intégré)

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des travaux complémentaires pour le chantier d'aménagement de l'Espace de Leyne et ce pour le lot n°3 (Forage, fontainerie, arrosage intégré).

Cet avenant a fait l'objet d'un avis favorable de la part du maître d'œuvre. Lors de la réalisation du forage, il a été nécessaire de creuser plus profond que prévu pour trouver l'eau (47 mètres au lieu de 20 mètres sur marché initial).

L'entreprise BELLE ENVIRONNEMENT, titulaire du lot n°3 du marché passé selon la procédure adaptée signé le 04/08/2011 a fait parvenir en Mairie un devis qui s'élève au total de 4 209,54 € HT. Ce devis est présenté au Conseil Municipal. Le montant du marché passe de 54 271,59 € HT à 58 481,13 € HT (+7.20 %) soit 69 943,43 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°1 du lot n°3 pour le chantier d'aménagement de l'Espace de Leyne pour un montant de 4 209,54 € HT, autorise le Maire à signer ce document et toutes les pièces y afférent.

Renouvellement du contrat d'éclairage public

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat de maintenance de l'éclairage public pour les trois années à venir, à partir du 1er janvier 2012. Trois propositions sont présentées au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir le contrat de maintenance de l'éclairage public, pour les années 2012, 2013, 2014, de la Société SPIE Sud Est de Montélimar, à partir du 1er janvier 2012, pour un montant annuel de 6 885,00 € HT et

charge le Maire de faire le nécessaire, de signer tout document, pièce ou acte.

QUESTIONS DIVERSES

Messieurs les Adjointes et les Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

Travaux extérieurs :

Pour 2012, les travaux de voirie programmés sont :

- * La réfection du chemin menant au Rhône à Derbières et l'entrée du Chemin des Charges jusqu'à la casse-automobile,
- * Le chemin piétonnier d'accès à la crèche, entre le parking de l'école et la crèche,
- * Le rebouchage des « nids de poule » sur l'ensemble des voies communales par 6 tonnes d'emplois partiels.

Travaux de taille et d'élagage :

- * L'abattage d'un peuplier au terrain de boules
- * La taille effectuée par les Services techniques de trente platanes (court de tennis, parking sur la route nationale 7 en face de la boulangerie, écoles et lotissements).

Communication :

- * La parution et la distribution du bulletin municipal du 2nd semestre 2011 ont été réalisées avant les fêtes de fin d'année.
- * Le recensement de la population 2012 a débuté le 19 janvier et se terminera le 18 février 2012.

Sécurité :

- * Le cinémomètre placé dans le lotissement Fondchaud pour la période du 1er décembre au 23 décembre 2011 a enregistré le passage de 107 véhicules par jour en moyenne. La vitesse réglementaire de 30 km/h est en grande majorité respectée par les conducteurs qui traversent le lotissement (70 %).
- * Un radar pédagogique en remplacement du panneau avertisseur du radar situé sur la RN7 (sud de Derbières) sera implanté prochainement.

CCAS :

- * Service du portage des repas à domicile : 1830 repas ont été servis par la société VITAME/SERVEA en 2011 (+ 43 % par rapport à 2010). En fonction du revenu imposable des personnes bénéficiaires, le CCAS prend en charge une partie du prix du repas jusqu'à 30 %.

Urbanisme (depuis le 15 décembre 2011) :

- * Permis de construire : 2 déposés 1 accordé 2 en cours.
- * Déclaration préalable : 3 déposées 3 accordées 3 en cours ;

* Certificats d'urbanisme : 3 informatifs.

Les travaux de la *crèche intercommunale* ont commencé.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux de la *zone artisanale intercommunale de Mirgalland*. Les travaux d'aménagement sont terminés. La commercialisation par Montélimar Sésame peut désormais débuter.

L'espace de Leyne : les travaux d'aménagement commencés en octobre dernier se poursuivent. Un comité de pilotage se réunit toutes les semaines pour suivre le chantier.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le **26 janvier 2012**

Le Maire

Jean-Luc ZANON